

## Grilles de prix Clm S

	Scratch	Féminin	Vétéran	Vétérane	Mixte	Non licencié
1 <sup>er</sup>	300	200	200	100	100	100
2 <sup>ème</sup>	200	100	100	75	75	
3 <sup>ème</sup>	100	75	75	50	50	
4 <sup>ème</sup>	75					
5 <sup>ème</sup>	50					

**Inscriptions :** CHRONOM pour Jeune / Clm / XS

Sur le site **FFTRI 2.0** pour Championnat de France des clubs Triathlon de Division 3



Mutuelle de Poitiers Assurances



La Fromentière  
191 Avenue Victor Hugo  
16100, Cognac



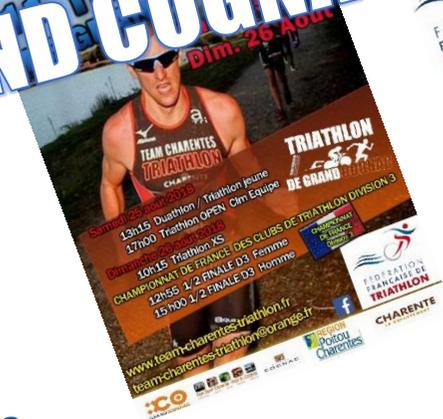
Le Team Charentes Triathlon reverse 1 euros sur chaque engagement à l'association « Pour que Swann marche »

<http://www.pourqueswanmarche.com>



# 11<sup>ème</sup> TRIATHLON DE GRAND COGNAC

1/2 FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE D3



**Samedi 25 août 2018**

**13h00 Duathlon Enfants 6-9 ans  
suivi du Triathlon Jeune 10-13 ans**

**17h00 Triathlon Sprint Clm Equipe ouvert à tous Natation 750m, vélo 21km, course à pied 5km**

**Dimanche 26 août 2018**

**10h15 Triathlon Découverte ouvert à tous Natation 200m, vélo 10km, course à pied 2km Ouvert à partir de la catégorie benjamin**

**12h55 1/2 Finale Championnat de France des Clubs Triathlon de Division 3 Femmes**

**15h00 1/2 Finale Championnat de France des Clubs Triathlon de Division 3 Hommes**



# Le règlement du triathlon

## Article 1 - Généralités

L'épreuve est organisée dans le respect du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon : www.fftri.com. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris de matériel lors de l'épreuve. Des horaires de surveillance du parc à vélo sont indiqués.

**Article 2 - Inscription** L'inscription est ouverte à toute personne disposant d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du triathlon et des disciplines enchainées en compétition datant de moins d'1 an ou d'une licence compétition de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI). Pour les non licenciés FFTRI, une "assurance pass" FFTRI est délivrée sur présentation d'un certificat médical. Elle précise les conditions d'assurance pour la journée, (responsabilité civile et atteinte corporelle individuelle) dans le cadre de la participation à une épreuve de l'organisation. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et ne pourra prétendre à l'attribution d'un dossard. Attention à l'autorisation parentale pour les moins de 18 ans (sauf licencié FFTRI). Le concurrent ne doit pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire interdisant la participation à l'épreuve **Triathlon Sprint Clm Equipe** : Clôture des inscriptions fixées au vendredi 17 août (cachet de la poste faisant foi). Aucune modification d'équipe (sauf si certificat médical) ne sera possible après le vendredi 24 août 12h. Aucune inscription sur place le jour de l'épreuve pour le sprint Clm par équipe. Aucun paiement sur place.

**Article 3 - Déroulement des épreuves** Le port du casque à coque rigide (normes CE) est obligatoire à la prise du vélo. La combinaison de natation est interdite si la température de l'eau est supérieure à 24°C Pour le Clm S équipe, une TENUE IDENTIQUE (tee-shirt par exemple) est obligatoire. Merci de vous assurer que vos embouts de guidon sont bouchés.

**Article 4 - Dossards** L'organisateur ne fournira qu'un seul dossard. Le port de la ceinture porte-dossard est alors obligatoire. Lors du retrait di dossard, le concurrent doit valider les données le concernant (signature papier ou numérique) la présentation de la licence n'est plus obligatoire mais l'athlète devra justifier de son identité. Dans le cas d'un concurrent voulant retirer plusieurs dossards, il devra justifier non seulement de son identité mais également de celles de toutes les personnes dont il souhaite retirer le dossard.

**Article 5 - Développement durable - article 11 de l'arrêté municipale n° M-2015.66.6.1** L'athlète prendra toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. Tout abandon de déchets hors des zones de propreté prévues à cet effet est interdit.

**Article 6 - Remboursement** En cas de maladie, sauf sur Clm S Equipe, il sera possible de se faire rembourser sur simple présentation d'un certificat médical certifiant que la santé de l'athlète nécessite un arrêt

**Le Triathlon du Cognac est une Eco Manifestation. Favoriser le co-voiturage**

## Les Horaires

	Retrait dossards	Ouvertures du parc	Briefing	Départ	Evacuations parc	Protocole
<b>SAMEDI 25 août 2018</b>						
<b>Duathlon et Triathlon jeune</b>	11h30-12h30	12h30	13h00	13h15	14h15	14h30
<b>Triathlon S Clm</b>	14h30-15h30	16h00	16h45	17h00	19h30	20h00
<b>DIMANCHE 26 août 2018</b>						
<b>Triathlon XS</b>	9h00-9h45	9h15	10h00	10h15	11h15	11h45
<b>½ finale championnat de France des clubs Triathlon D3 Femme</b>	9h00-10h00	12h10	La veille 18h30-19h	12h55	16h20	16h30
<b>½ finale championnat de France des clubs Triathlon D3 Homme</b>	9h00-10h00	12h10	La veille 18h30-19h	15h00	16h20	16h30

**Clôture des inscriptions Clm S Equipe : vendredi 17 août**

## Tarifs et inscriptions

### Duathlon et Triathlon Jeunes :

- Individuel licencié FFTRI : 10 €
- Individuel non licencié FFTRI (10 € + 2 € assurance) : 12 € (Règlement et/ou inscription sur place majoration 5 € pour l'équipe)

### Triathlon Sprint Clm Equipe : (Jusqu'au 10 août)

- 90 € si licencié FFTRI
- 90 € + 7,5 € par athlète non licencié à la FFTRI (assurance)
- Licencié FFTRI et non licencié FFTRI, au-delà du 10 août : majoration de 15 € pour équipe. **Clôture des inscriptions fixée au vendredi 17 août** (cachet de la poste faisant foi).

### Triathlon Découverte XS :

- Individuel licencié FFTRI : 15 €
- Individuel non licencié FFTRI (15 € + 5 € assurance) : 20 €
- Relai ou Equipe : 20 € + 5 € par athlète non licencié à la FFTRI (assurance) (règlement et/ou inscription sur place majoration 5 € pour l'équipe)

### Triathlon Sprint :

- ½ finale **Championnat de France des clubs Triathlon de division 3 Femme / Homme** (140 € pour l'équipe + 25 € par athlète supplémentaire en charge)